



Les essais du tramway

> CADAM-PAUL MONTEL / LES MOULINS



DÉMARRAGE DES ESSAIS :
LUNDI 26 FÉVRIER 2018

**Le compte à rebours est lancé !
Les essais commencent dans votre quartier !**

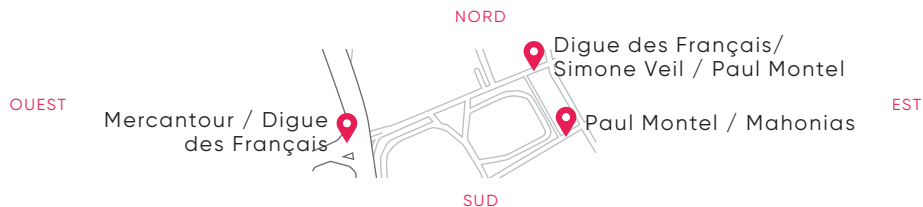
Le tramway va effectuer des tests sur la voie publique, ils visent à s'assurer de la sécurité et du confort des passagers. Ces opérations permettent aussi de vérifier l'insertion des rames de tramway dans leur futur environnement.



Soyez vigilant !

Le tramway impose de nouvelles règles de circulation et de sécurité. En tant que piéton et/ou automobiliste, vous devrez dorénavant cohabiter avec le nouveau tramway à partir du 26 février prochain.

À partir du 26 février, voici les carrefours traversés par le tramway dans votre secteur



Les règles de sécurité



Le tramway est toujours prioritaire



Respectez les feux de circulation



Regardez bien à droite et à gauche avant de traverser la plateforme sur les passages piétons



Il est interdit de circuler et de stationner sur la plateforme du tramway



Feu éteint
Traversée autorisée
Feu rouge clignotant
Interdiction de traverser, un tramway arrive.

Les rames vont circuler quotidiennement dans votre secteur à partir du 26 février

Aucun passager n'est admis dans les rames de tramway pendant les essais.

Toutes les informations sur le projet



Vous pouvez suivre toute l'actualité des travaux de la ligne **OUEST** ↔ **EST** de tramway et compléter vos connaissances sur le projet en vous rendant sur le site dédié : tramway.nice.fr

Posez vos questions



Par mail : tramway.contact@nicedazur.org



Par téléphone : **0 800 0800 06***
*Service et appel gratuits

Conception : ops2.com - Ne pas jeter sur la voie publique.

